

BULLETIN MUNICIPAL

ANNÉE 2019, N° 04 30 AVRIL 2019

MOT DU MAIRE

Bonjour chères citoyennes et chers citoyens,

Cent cinquante ans dans le temps que de beaux souvenirs.

C'est avec plaisir que les élus municipaux de Baie-des-Sables ont confié au comité organisateur des Fêtes du 150^e de préparer un programme d'activités afin de souligner cet évènement qui promet d'être particulièrement remarquable.

C'est d'ailleurs sous le thème *Célébrons ensemble Baie-des-Sables* que nous démontrons que beaucoup de chemins ont été parcourus pendant toutes les années, et que le rôle et les responsabilités des élues/élus municipaux ont énormément évolués.

Bientôt une conférence de presse nous

permettra de connaître la programmation des activités.

Je profite de l'arrivée du printemps pour féliciter nos employés pour le travail remarquable de dévouement, bravo et merci!

Bravo aussi à nos nombreux bénévoles, qui grâce à vous, encore une fois, nous avons eu droit à plein d'activités et à de belles réussites. Merci beaucoup!

Prenons le temps et continuons à garder et à embellir notre municipalité et soyons prêt à accueillir et, pourquoi pas, retenir nos visiteurs comme le dit si bien notre devise *J'accueille et retiens*.

Pour vous servir, votre maire,

Denis Santerre



Municipalité amie des aînés



EN MAI...

- ◆ Le 1^{er}, fête des travailleuses et des travailleurs
- ◆ Le 6, séance du conseil à 20 h
- ◆ Le 9, La Matanie 2030, au centre communautaire à 19 h
- ◆ Le 10, sensibilisation aux personnes âgées par le Regroupement des femmes de la région de Matane de 9 h à 12 h au centre communautaire
- ◆ Le 12, fête des Mères et brunch au centre communautaire dès 9 h 30
- ◆ Le 15, journée internationale des familles
- ◆ Le 20, Journée nationale des patriotes, distribution d'arbres de 14 h à 16 h au centre communautaire par le comité d'embellissement et bureau municipal fermé
- ◆ Le 25, journée de mobilisation du milieu rural, collaboration entre conseils municipaux et Corporations de développement de 9 h à 13 h 30 en collaboration avec madame Vanessa Caron, conseillère en développement rural de la MRC de La Matanie

DANS CE NUMÉRO :

SÉANCE DU CONSEIL AVRIL 2019	2
POINTS À L'ORDRE DU JOUR LE 6 MAI, BIBLIOTHÈQUE, FABRIQUE	3
OMH, COMITÉ 150 ^e , RÉGLE- MENT SUR LA QUALITÉ DE VIE	4
EN BORDURE DU FLEUVE ST- LAURENT, COMITÉ EMBELLEMENT	5
OBVNEBSL	6
LA MATANIE 2030	7
CALENDRIER MAI 2019	8

SÉANCE DU CONSEIL 1^{ER} AVRIL 2019, VOTRE CONSEIL A RÉSOLU :

De reconduire le mandat de la firme Raymond Chabot Grant Thornton comme vérificateur externe pour l'exercice financier 2019;

De fixer l'emprunt temporaire auprès de la caisse Desjardins de Mont-Joli-Est de la Mitis de 180 000 \$ afin de permettre le paiement de dépenses d'administration courante en attendant l'encaissement des taxes municipales et de subventions;

D'autoriser l'inscription du directeur général à l'activité de perfectionnement *Travaux d'infrastructure : conseils et astuces dans la gestion de projets* offerte par l'ADMQ qui aura lieu à Matane le 15 mai 2019 au montant de 316 \$ plus les taxes;

De convenir à un règlement à l'amiable avec monsieur Jacques Gagnon qui consiste à payer le montant initial réclamé de 734,72 \$ taxes incluses relatif aux frais de récupération d'un orignal sur la route Dion à la suite d'un accident automobile;

D'autoriser l'inscription du maire au cours de formation *Communication avec les médias et avec les citoyens* offert par la FQM qui aura lieu à Saint-Narcisse-de-Rimouski le samedi 4 mai 2019 au montant de 330 \$ plus les taxes;

D'attester la véracité des

frais encourus et du fait qu'ils ont été sur des routes locales de niveaux 1 et 2 dans le cadre du *Programme d'aide à la voirie locale - Volet entretien du réseau local* pour l'année financière 2018 de 173 498 \$;

D'adopter le *Règlement n° 2019-04 décrétant une dépense et un emprunt de 797 500 \$ pour des travaux de pavage sur le 4^e Rang Est et une partie du 4^e Rang Ouest;*

D'accepter conditionnellement la plus basse soumission conforme, soit celle de *Les Pavages des Monts inc.* de 636 434,17 \$ taxes incluses pour la fourniture et la pose d'enrobé bitumineux sur une partie du 4^e Rang Est et sur une partie du 4^e Rang Ouest comme prévu dans le devis d'appel d'offres préparé par *Tetra Tech* en date de novembre 2018;

D'autoriser à entreprendre toutes les démarches requises au lancement de l'appel d'offres sur invitation auprès de différents fournisseurs au Québec pour le marquage de la chaussée des chemins municipaux;

D'adopter le *Règlement n° 2019-05 concernant l'installation, l'utilisation et l'entretien des systèmes de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet;*

D'adopter le *Règlement n° 2019-06 modifiant le règle-*

ment n° 2018-05 fixant le taux de taxation, de tarification, de compensation pour les services municipaux ainsi que certaines modalités de paiement pour l'exercice financier 2019 afin d'imposer un tarif relatif aux services rendus aux propriétaires de système de traitement des eaux usées par rayonnement ultraviolet;

D'adopter le *Règlement n° 2008-08-3 modifiant le règlement de construction n° 2008-08 afin de permettre les pneus comme fondation de serre;*

D'adopter le *Règlement n° 2008-11-5 modifiant le règlement concernant l'inspection des bâtiments ainsi que l'émission des différents permis et certificats n° 2008-11 afin de préciser le contenu de la documentation exigible dans les secteurs à risque d'érosion du fleuve Saint-Laurent;*

D'accepter avec condition la demande de dérogation mineure n° 2018-03 formulée par madame Chantal Sinclair;

De demander aux propriétaires de l'immeuble situé au 24, rue de la Mer de ramasser les morceaux de vitres présents sur le terrain et de rendre l'état de la véranda plus sécuritaire;

D'accepter la plus basse soumission conforme, soit celle de *Prop Clôture Ltée* de

43 470 \$ plus les taxes pour la réfection de la clôture au centre communautaire Gabriel-Raymond comme prévu dans le document d'appel d'offres;

De renouveler notre adhésion à l'Unité régionale de loisir et de sport (URLS) du Bas-Saint-Laurent pour la période 2019-2020 au montant de 100 \$;

De réserver la patinoire municipale pour l'organisation des parties amicales par Deckhockey Baie-des-Sables tous les jeudis de 18 h à 23 h durant la période estivale et **d'autoriser** la vente de boisson alcoolisée sur les lieux conditionnellement à l'obtention d'un permis auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec (RACJQ);

D'appuyer le centre régional de services des bibliothèques publiques (CRSBP) du Bas-Saint-Laurent dans ses démarches de financement auprès des instances gouvernementales en lien avec son projet de Visioconférence;

D'orienter la demande d'aide financière de l'école de musique de Matane vers le Programme de soutien à la vitalité rurale géré par la Corporation de développement;

D'appuyer les démarches de la *Garderie Les Minis Ex-*

RÉSOLUTIONS (SUITE)

plorateurs de Matane entreprises pour assurer une augmentation des places en service de garde de qualité subventionné en Matanie.

POINTS À L'ORDRE DU JOUR LE 6 MAI 2019

- Achat de toiles scolaires pour le bâtiment administratif;
- Fermeture du bureau municipal tous les vendredis durant la période estivale 2019;
- Adoption des rapports annuels relatifs au plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques incendie;
- Marquage de la ligne jaune centrale sur la chaussée des chemins municipaux;
- Balayages des rues du village;
- Nivelage des chemins municipaux;
- Achat et épandage d'abat-poussière pour les chemins municipaux;
- Appel d'offres sur invitation pour la fourniture d'abrasif pour la saison hivernale 2019-2020;
- Achat de sel de déglçage pour la saison hivernale 2019-2020;
- Appel d'offres public-relatif à la cession du camion de service Ford-450 2001;
- Appui à la demande de madame Maggie Beaulieu-Pelletier auprès de la CPTAQ;
- Établissement des modalités relatives à l'implantation du terrain de jeux pour l'été 2019.



DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Du nouveau sur les tablettes : des livres achetés à la Chouette librairie de Matane et à la librairie l'Alphabet de Rimouski. Venez voir! La collection tournante arrivera le 9 mai et sera disponible dès lors.

L'an dernier, Marianne Fortin a participé à ce volet, y a-t-il quelqu'un intéressé à ce travail?

Pour les jeunes de 14 à 15 ans, le volet « Apprenti-stage », leur permet de réaliser un stage non rémunéré de 80 heures dans un organisme à but non lucratif (OBNL) de La Matanie. Cette expérience a pour but de les familiariser avec le marché du travail et d'être sensibilisés à l'action communautaire et coopérative. Les jeunes retenus pour ce volet se mériteront une bourse de 500 \$ à la fin de leur stage.

Si oui, venez nous en informer avant le 2 mai!

Une exposition s'en vient et elle durera tout l'été. Venez découvrir!

...je souhaite à toutes et tous...un printemps en 2019!

Françoise Vaillancourt, responsable

LA FABRIQUE DE BAIE-DES-SABLES

La Fabrique de Baie-des-Sables aimerait, encore cette année, tenir le marché aux puces au sous-sol de l'église.

Cette activité est très appréciée et rapporte à notre Fabrique, mais pour cela, il nous faut des bénévoles qui acceptent d'y travailler quelques heures par semaine. À partir du 21 juin, il sera ouvert tous les jours selon les disponibilités de chacun.

Si vous êtes disponible, prière de donner votre nom à madame Lise Ratté au 418 772-6272 ou 6220.

Aussi, madame Ratté recevra vos objets anciens que vous aimeriez exposés lors de la semaine de festivités des Fêtes du 150^e qui se tiendra du 20 au 28 juillet 2019.

PETIT COIN DE RÉFLEXION

« L'amour d'une maman, c'est la conviction que ses poussins sont des cygnes : ce qui est la meilleure façon de donner du moral à des enfants qui sont convaincus d'être de vilains petits canards. »

Pam Brown

L'OMH VOUS INFORME

L'office municipal d'habitation (OMH) de Baie-des-Sables avise les personnes admissibles, résidentes au Québec qu'un logement à prix modique comportant trois et demie (3^{1/2}) est disponible à la Villa Notre-Dame au 100, rue de l'Église.

Ainsi qu'à la Résidence des Sables, un logement quatre et demie (4^{1/2}) pour les personnes en légère perte d'autonomie au 90, rue de l'Église.

Pour présenter votre demande ou pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à Diane Beaulieu, directrice au 418 772-6030 poste 1100.

COMITÉ DU 150^E DE BAIE-DES-SABLES

Bonjour à tous,

Au moment d'écrire ces lignes, 87 jours nous séparent de notre fête *Célébrons ensemble Baie-des-Sables* qui se tiendra du 20 au 28 juillet 2019.

Après le 8 mai prochain, le programme officiel des activités sera disponible sur la page Facebook des Fêtes du 150^e, sur le site de la Municipalité et en copie papier au bureau municipal si vous le désirez.

D'ici ce temps, beaucoup de choses restent à faire. Préparer notre maison, notre jardin ou notre cour extérieure afin que tout soit prêt pour recevoir nos parents et nos amis.

N'oubliez pas aussi de mettre de la lumière dans votre jardin afin de donner un air festif à votre propriété ce qui embellira notre belle municipalité.

Beaucoup d'activités sont prévues durant notre semaine de festivités : déjeuners-retrouvailles, conférences, expositions, lancement du livre souvenir, concerts, soirées thématiques et bien plus encore. Nous comptons sur votre participation afin de faire de cette fête un véritable succès.

Nous avons aussi besoin de bénévoles, plusieurs personnes se sont manifestées, mais il y a de la place pour beaucoup encore. Contactez-nous au 418 772-6218 (bureau municipal) afin de donner votre nom. Au plaisir de vous voir!

Votre comité des Fêtes du 150^e

RÈGLEMENT N° 2019-02
SUR LA QUALITÉ DE VIE

CHAPITRE 4 - ANIMAUX

Nuisance

Constitue une nuisance et est prohibée la garde d'un chien qui aboie, hurle et gémit de façon répétée d'une manière telle qu'il importune le voisinage.

Contrôle sur le lieu privé

Dans un lieu privé, le gardien du chien doit, lorsque le chien est gardé à l'extérieur d'un bâtiment, le retenir à l'aide d'un dispositif fonctionnel en tout temps (laisse, chaîne, clôture, etc.) l'empêchant de sortir du terrain.

Contrôle dans un lieu public

Dans un lieu public, le chien doit être en laisse d'une longueur maximale de deux (2) mètres par une personne capable de le maîtriser, sauf dans un parc canin.

Excréments

Tout gardien d'un chien doit enlever promptement les excréments de son animal laissés dans la rue, un terrain public ou un terrain privé et en disposer adéquatement.

Errance

Le gardien d'un chien ne peut laisser l'animal errer dans un endroit public ou sur une propriété privée autre que celle du gardien de l'animal.

Merci de votre précieuse collaboration!

EN BORDURE DU FLEUVE ST-LAURENT

La Municipalité de Baie-des-Sables rappelle qu'il est interdit de circuler en véhicules motorisés (moto, VTT, etc.) sur les plages situées en bordure du fleuve Saint-Laurent.

Le gouvernement du Québec a d'ailleurs adopté un règlement à cet effet. Le règlement visé est le *Règlement sur la circulation de véhicules motorisés dans certains milieux fragiles* qui découle de la Loi sur la qualité de l'environnement.

L'article 4 du règlement indique que la circulation de véhicules motorisés, autres que les motoneiges, est interdite **sur les plages, sur les cordons littoraux, dans les marais et dans les marécages situés sur le littoral du fleuve Saint-Laurent.**

La Municipalité de Baie-des-Sables demande donc la collaboration de tous afin de préserver les milieux fragiles que sont les plages. Il en va également de la sécurité des personnes qui fréquentent les plages ainsi que de la tranquillité des résidents qui bordent le fleuve Saint-Laurent.

Merci de votre collaboration!

FIER DE MA MUNICIPALITÉ

Cinq gestes simples pour une belle propriété :

- ◆ Je fais plaisir à mon voisinage et j'entretiens mes haies, mes arbres et mes arbustes. Sans oublier le gazon et les mauvaises herbes!
- ◆ Ma galerie est défraîchie : un petit coup de pinceau peut faire toute la différence;
- ◆ Le temps des Fêtes maintenant loin derrière nous, je peux enlever mes décorations de Noël et mon abri d'hiver;
- ◆ Quoi de mieux pour profiter de la belle saison qu'un peu de jardinage? J'ose les fleurs et les arbustes!
- ◆ Je ne me sers plus de ça, c'est non réutilisable et non recyclable? Pas de problème, la collecte des gros rebuts passe par chez moi.

Je contribue à la beauté de
ma municipalité!

AU NOM DE NOTRE PLANÈTE...

Entretenez vos espaces verts de façon écologique.

Songez à recycler votre compost domestique pour vos espaces verts, votre jardin et votre pelouse.

Puisqu'il y aura la collecte de gros rebuts le **10 juin prochain**, assurez-vous que les articles que vous voulez vous départir sont vraiment inutilisables.

Merci de prendre soin de
notre planète!

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Cette année encore, les membres du comité d'embellissement et du tourisme sont heureux de vous inviter à leur distribution gratuite d'arbres devant servir à l'ornementation de notre municipalité.

Cette activité se tiendra le **lundi 20 mai 2019** au centre communautaire Gabriel-Raymond de Baie-des-Sables entre **14 h et 16 h**.

Comme ces arbres sont à racines nues, nous vous demandons d'apporter des sacs pour le transport. Cette année, nous avons surtout des feuillus : mélèzes, cèdres, érables à sucre et érables rouges. Bienvenue à tous!

Le saviez-vous?



Mai



Août

Les étangs vernaux, c'est quoi?

Ce sont des étangs temporaires de petite taille (moins d'un hectare) qui retiennent de l'eau stagnante pour au moins deux mois (du printemps jusqu'au début de l'été). Ces étangs ne sont reliés à aucun cours d'eau permanent, ils sont peu profonds et sont colonisés par des espèces adaptées à survivre à des cycles d'inondation et de sécheresse (tortues, grenouilles, salamandres, crevettes éphémères, etc.)

Des étangs vernaux sont présents à Saint-Marcellin! Nous vous invitons à les découvrir au printemps!

Photos: Municipalité de Saint-Marcellin



Le prochain bulletin vous parviendra le **31 mai** et la date de tombée des articles sera le **23 mai 2019**.

ORGANISME DES BASSINS VERSANTS (OBVNEBSL) VÉGÉTALISEZ VOS BERGES À PETIT PRIX

Du 8 avril au 10 mai 2019, l'Organisme des Bassins Versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent offre aux riverains de son territoire l'opportunité de se procurer à prix modique des plantes recommandées pour la végétalisation des rives. Nous vous proposons cette année 7 espèces de végétaux indigènes spécialement adaptés à notre climat. En plus d'embellir votre propriété, les plantes riveraines sont essentielles pour contrer l'érosion et stabiliser les berges. Elles régulent de plus la température de l'eau en créant de l'ombrage, atténuent l'effet des crues et créent des habitats fauniques.

Les espèces disponibles pour 2019 sont : le **myrique baumier**, le **rosier inerme**,

la **vioerne trilobée**, le **sureau du Canada**, la **verge d'or du Canada**, la **vigne des rivages** et l'**iris versicolore**. Le **prix est de 3,50 \$ pour chaque plant**. Les plants seront placés au préalable dans des caissettes de 15 multi-cellules (15 plants par caissette). Quand vous viendrez chercher vos plants, **il est donc important d'apporter un contenant rempli de terre avec vous (p. ex. un pot de yogourt) afin de permettre le repiquage des plants**.

Pour la première année, des **nichoirs d'oiseaux fabriqués à la main** par une entreprise locale d'ébénisterie sont aussi en vente à moindre coût. Les nichoirs offrent aux oiseaux des sites de reproduction de choix, tout en vous permettant de les observer de plus près, parfois même élever leurs poussins jusqu'à l'envol !

N'hésitez pas à commander des végétaux et des nichoirs par le biais de notre campagne *Végétalisez vos berges à petit prix* ! Vous participerez ainsi à l'amélioration de la qualité de votre bande riveraine et à la santé de votre milieu aquatique!

Pour toute question concernant cette campagne, veuillez contacter Marie-Pier Laplante à environnement@obv.nordestb.sl.org ou au 418 722-0666 (poste 108)



**Sureau
du
Canada**

- Dimensions: 1,5-3,6m↑; 1,5-2m↔
- Croissance rapide
- Tolère une humidité de sol élevée
- Rôle de stabilisation
- Fruits comestibles



**Rosier
inerme**

- Dimensions: 1,5-2m↑; 1,2-1,5m↔
- Résistance aux insectes et aux maladies
- Croissance rapide et résistance aux sels
- Rôle de stabilisation
- Fruits et fleurs comestibles



**Myrique
baumier**

- Dimensions: 0,6-1,2m↑; 2m↔
- Dégage une odeur résineuse agréable
- Fruits comestibles (aromate)
- Croissance moyenne
- Rôle de stabilisation, contrôle l'érosion



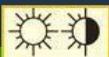
**Vigne
des
rivages**

- Dimensions: 1,5-6m↑; 1m↔
- Intéressante pour renaturaliser des murets
- Croissance moyenne dans tout type de sol
- Rôle de stabilisation et contrôle l'érosion
- Fruits comestibles



**Vioerne
trilobée**

- Dimensions: 2,5-3,5m↑; 2,5-3,5m↔
- Pousse dans un sol riche, frais ou humide
- Tolère les sols pauvres
- Rôle de stabilisation
- Fruits comestibles attirant aussi les oiseaux



**Iris
versicolore**

- Dimensions: 0,55m ↑; 0,40m↔
- Tolère une humidité de sol très élevée
- Croissance rapide dans tout type de sol
- Rôle de stabilisation



**Verge d'or
du Canada**

- Dimensions: 1,1 m ↑; 0,40m↔
- Croissance rapide dans tout type de sol
- Rôle de stabilisation
- Vertus médicinales



LA MATANIE 2030, venez partager vos idées pour l'avenir de notre région



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉES PUBLIQUES DE CONSULTATION PROJET D'ÉNONCÉ STRATÉGIQUE

La MRC de La Matanie a adopté, le 30 octobre 2018, un projet d'énoncé de vision stratégique et a amorcé une période de consultation. La population est invitée à venir assister à sa présentation et à se prononcer sur son contenu, à l'une ou l'autre des trois séances de consultation publiques prévues.

Au cours de ces séances, une commission de consultation formée par le Conseil de la MRC de La Matanie entendra toutes les personnes et les organismes désireux de s'exprimer. Chaque séance sera suivie d'une période d'échanges en lien avec deux ou trois thématiques de développement. La MRC souhaite que son énoncé de vision réponde aux aspirations véritables de sa population et soit rassembleur.

Thème (période d'échanges)	• Attractivité et rétention • Développement social	• Attractivité et rétention • Culture • Développement économique	• Attractivité et rétention • Environnement
Lieu	Centre sportif 194, rue Saint-Joseph, Sainte-Félicité	Complexe culturel Joseph-Rouleau, salle Isabelle-Boulay 520, avenue Saint- Jérôme, Matane	Centre communautaire Gabriel-Raymond 117, route 132, Baie-des-Sables
Heure	19 h 00	19 h 00	19 h 00
Date	30 avril	7 mai	9 mai

ESPACE
DISCUSSION À
PARTIR DE 18H15.

Venez échanger avec
notre équipe !

OÙ CONSULTER LE PROJET ?

Le projet d'énoncé de vision stratégique peut être consulté aux bureaux de la MRC de La Matanie, au 158, rue Soucy, 2^e étage, Matane ainsi que dans la plupart des bureaux municipaux. Un lien sur la page d'accueil du site Internet de la MRC (www.lamatanie.ca) vous permet aussi d'accéder au projet ainsi qu'à des versions résumées.

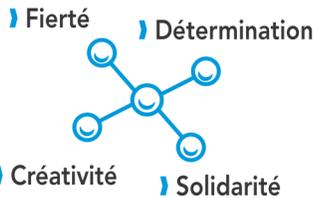
MÉMOIRE

Afin de planifier le déroulement des séances, toutes personnes souhaitant déposer et présenter un mémoire à la commission est invitée à communiquer avant le 26 avril 2019 avec monsieur Olivier Banville à l'adresse olivier.banville@lamatanie.ca ou au 418 562-6734 poste 221.

TRANSPORT

Pour les rencontres de Baie-des-Sables et de Sainte-Félicité, la MRC envisage d'offrir un service de navette depuis Matane. Les personnes intéressées sont invitées à communiquer d'ici le 26 avril prochain avec madame Alice Fanguet, du mercredi au vendredi, à l'adresse alice.fanguet@lamatanie.ca ou au 418 562 6734 poste 233.

Nos qualités et nos valeurs



Comme un nombre grandissant de municipalités, la MRC de La Matanie est soucieuse d'adopter des pratiques s'inscrivant dans un développement durable. Démarche intégrée, l'énoncé de vision stratégique vise à formaliser une vision d'avenir de la collectivité et du territoire qu'elle habite. Elle s'inscrit dans la longue durée avec pour horizon l'année 2030. Elle combine dans une perspective supralocale les enjeux locaux et globaux.

RÉSUMÉ

NOTRE VISION D'AVENIR

En 2030, La Matanie sera davantage attractive et ses habitants participeront à l'accueil et à la rétention des nouveaux arrivants et des résidents. Elle offrira des milieux stimulants et favorables aux saines habitudes de vie. Tissée serrée, elle sera inclusive et permettra à tous de réaliser leur plein potentiel. Grâce à son économie diversifiée et durable, elle offrira des opportunités de carrière pour ses diplômés et travailleurs. Créative, elle sera reconnue pour sa vitalité culturelle et pour être à l'avant-garde des nouvelles technologies. Source de fierté, elle s'appuiera sur une population qui aura à cœur sa protection pour les générations futures.

Environnement	Culture, arts et patrimoine	Société	Économie
<ul style="list-style-type: none"> • Un vent de nature... protéger et valoriser nos richesses naturelles pour le plus grand nombre • Une société plus résiliente qui s'adapte aux changements climatiques • Une société plus verte ayant adopté des comportements écoresponsables, notamment pour limiter le gaspillage et sa dépendance au pétrole • Un territoire où se conjuguent environnement et prospérité 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir et se doter d'infrastructures culturelles répondant aux standards modernes d'excellence et que leur qualité soit reconnue à l'extérieur de La Matanie • Accroître la production et la consommation locales de produits culturels, incluant les spectacles • Reconnaître et supporter les organismes culturels ainsi que les artistes amateurs et professionnels • Améliorer les conditions de pratique des artistes et artisans professionnels. Encourager l'éveil à la culture et la valoriser 	<ul style="list-style-type: none"> • Une société solidaire où il fait bon vivre et vieillir en santé • L'éducation, une valeur essentielle pour La Matanie • Une société équitable dans l'accès et la pratique des loisirs, nourrie par une vie communautaire dynamique • Territoire de possibilités alliant ses facettes forestières, rurales et urbaines • Offre de transport durable et diversifiée pour des déplacements sécuritaires, agréables et abordables des personnes 	<ul style="list-style-type: none"> • Une MRC attractive pour la main d'œuvre, les nouveaux diplômés et la relève entrepreneuriale • Une économie propulsée par une main-d'œuvre compétente et qualifiée • Une concertation aux services des entreprises, du développement économique et de l'innovation • Une économie de proximité qui participe à l'occupation dynamique du territoire et au développement durable des entreprises d'ici • La Matanie, un carrefour intermodal hautement stratégique pour le transport des marchandises • Une société ancrée dans une nature riche et accessible • Une offre touristique faisant la fierté locale et qui séduit les visiteurs grâce à des expériences à la fois uniques et authentiques
Attractivité et rétention	<ul style="list-style-type: none"> • En Matanie, on y reste pour sa vitalité, son cadre de vie et sa capacité à intégrer les personnes issues de tous les horizons 	<ul style="list-style-type: none"> • Une Matanie attractive qui se donne les moyens de réussir son recrutement et son accueil des nouveaux arrivants 	

À QUOI SERT L'ÉNONCÉ DE VISION STRATÉGIQUE ?

Pour la MRC de La Matanie, l'énoncé de vision stratégique sert à assurer une cohérence dans ses documents de planification, dont le plan d'action pour l'économie et l'emploi qui devra prochainement être révisé. Il peut aussi guider la prise de décision de l'ensemble des municipalités et des organismes de son territoire.

Avis donné à Matane, le 10 avril 2019 par madame Line Ross, directrice générale et secrétaire-trésorière

MAI 2019

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1 	2 	3	4
5	6 Séance du conseil à 20 h	7	8 	9 La Matinée 2030 à 19 h 	10	11
12 	13	14	15 	16 	17	18
19	20 Journée nationale des patriotes et distribution d'arbres 	21 Rencontre mensuelle Cercle de Fermières à 19 h 15	22 	23 	24	25 Journée de mobilisation du milieu rural de 9 h à 13 h 30
26	27	28	29 	30	31	



Matières résiduelles



Matières recyclables



Bibliothèque de 15 h 30 à 18 h



Bureau municipal fermé

VOIR LES MESSAGES À L'INTÉRIEUR POUR PLUS DE DÉTAILS CONCERNANT CES ACTIVITÉS